

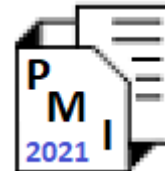
POURSUITE CONTRE LA VILLE DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU CANEVAS ET AIDE MÉMOIRE EN BREF (2)

Autres éléments de poursuites pouvant avoir un lien.

- (1) Ce policier (?) me trouve chanceux de ne pas me donner une contravention de 1500.00\$ suite au couvre-feu (?) de St-Jean sur Richelieu le 12 janvier 2021.
- (2) Un de ses commentaires ..nul n'est supposé ignorer la loi..
- (3) Plutôt curieux cette intervention à la sortie de la ville. Comment ce policier (?) s'est retrouvé à cet endroit et à cette heure (?) +- 20:30h
- (4) Une personne à la porte d'entrée de Wall Mart semble faire le porte parole lorsqu'elle me parle de couvre-feu ?
- (5) Maintenant un commentaire de Pierre Michaud,PMI. Laisser un 45 gallons de liquide de type (?) à la porte d'entrée dans un vestibule sans protection adéquate n'est pas une bonne idée.**
- (6) Ce liquide est t-il de catégorie pharmaceutique ?

FIN DE CETTE PERTE DE TEMPS 2

FIN DE TEXTE




PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI, ce 13 janvier 2021



PCLVDSJSR13012021-2



Autorisation de publication 13 janvier 2021